



**Réseau Régional**  
pour la **Modernisation**  
des **Entreprises**

## **UN PARTENARIAT EFFICACE POUR LA MODERNISATION DES ENTREPRISES REGIONALES**

La région du Souss-Massa-Drâa vient de se doter d'un réseau régional pour la modernisation des entreprises. Une initiative officialisée par la signature de la charte du «réseau régional de modernisation des entreprises» le 8 février à Agadir.

cette expérience pilote s'inscrit dans le cadre de la nouvelle approche régionale, les structures d'appui à la PME, sous l'impulsion de l'Agence Nationale pour la Promotion de la Petite et Moyenne Entreprise -ANPME, se sont mis en réseau pour une nouvelle dynamique sur les questions de la modernisation des entreprises. Un réseau d'organismes publics et privés se constitue autour du thème de la modernisation compétitive, instituant ainsi pour la PME/PMI un interlocuteur privilégié grâce à ses atouts déterminants en termes de proximité, de spécialisation et de complémentarité. La mission du réseau est de contribuer à mieux répondre aux besoins d'accompagnement et de financement pour les entreprises. Il s'assigne comme objectifs principaux l'information, la sensibilisation et l'assurance de la promotion régionale des programmes de conseil et d'accompagnement des PME dans le processus de la modernisation compétitive. Le Réseau Régional pour la Modernisation des Entreprises met à la disposition de l'entreprise marocaine des produits et services adaptés à ses besoins :

- ♣ Coaching et formation.
- ♣ Amélioration des performances.
- ♣ Appui à l'accès au financement.
- ♣ Partenariat et soutien à la création des consortia à l'export.
- ♣ Innovation et transfert technologique.
- ♣ Environnement et Efficacité énergétique.
- ♣ Systèmes de management liés aux normes.

Le réseau s'appuie sur l'adhésion des principales structures d'appui sectoriel ou local, représentées par la CGEM, le CRI, le Conseil régional du SMD, CCISA, et l'OFPPT, qui participent aux activités du réseau dans le cadre d'une charte de valeurs fixant les principes sur lesquels est fondé le réseau régional en vue d'optimiser les actions et prestations fournies, à travers une coopération positive et une coordination appropriée.